

n° 507
ZAC Duches Sud
Cession des chemins
marais déclassés
à la SE Promilor
n° 4090 du 10.11.73

- Du la délibération n° 492 du 1^{er} Mars 1973 par laquelle il décide la cession à la SE Promilor pour le franc rattaché des chemins marais inclus dans le périmètre de la ZAC de Duches Sud,

Le Conseil

donne pouvoir au Maire pour signer l'acte de vente à intervenir devant M^{re} Louren, notaire à Nancy, et tout document devant permettre la régularisation de cette affaire.